



PROJET EDUCATIF

SERVICE ENFANCE de Marigny les Usages



Le service enfance qui coordonne les accueils et animations de loisirs est un service communal placé sous l'autorité du Maire. Il est à la disposition de tous les Martarais et agit pour le bien être des administrés.

Ils mettent en œuvre les orientations fixés par le conseil municipal en proposant des projets adaptés aux publics et au territoire local, suivant la réglementation des différentes administrations de référence.

Les engagements éducatifs

La municipalité s'engage à travers ses actions éducatives pour des enfants à respecter et à protéger les droits qui sont énoncés dans la convention internationale des droits de l'enfant.

La municipalité s'engage à préserver et à développer dans ses structures les principes fondamentaux de laïcité et d'Eco-citoyenneté afin que chaque enfant soit autonome et bienveillant.

La municipalité s'engage à assurer la sécurité physique, sanitaire et morale de chaque personne qui fréquente ses structures d'accueil et d'animation.

Les objectifs éducatifs

Proposer aux enfants de 3 à 11 ans des structures d'accueil péri et extra-scolaire de qualité, afin qu'ils puissent expérimenter et participer à une vie collective et à des activités dans le respect de chacun.

Faciliter les modes d'accueil des enfants pour les familles, tout en contribuant à leurs apprentissages éducatifs.

Être des structures éducatives complémentaires à la famille, à l'école en privilégiant les projets locaux et éco-responsable.

Souhais pour les familles utilisatrices

Les enfants

Vivre ensemble pendant une période définie de réels moments de détente, de vacances, de loisirs, de jeux, de rencontre et de rire.

Développer les capacités physiques, intellectuelles, de découverte, de création et d'effort.

Permettre l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers dans les accueils de loisirs.

Amener progressivement l'enfant ou le jeune à vivre des situations d'autonomie.

Proposer des moyens qui permettent et facilitent l'expression, le dialogue, l'écoute, le choix afin d'agir d'une manière citoyenne.

Favoriser la tolérance, la bienveillance, l'empathie et enfin l'expression du vivre ensemble.

Les familles

Répondre au mieux à leurs attentes d'accueil, de loisirs, d'apprentissage du vivre ensemble, dans l'intérêt de leurs enfants et dans le respect de l'intérêt général.

Communiquer et informer régulièrement à l'aide des outils d'informations numériques et local.

Consulter, impliquer et accompagner les parents sur le fonctionnement des structures d'accueil et d'animations.

Les attentes pour les acteurs éducatifs

Les encadrants

Contribuer au développement de l'enfant dans son environnement, respectant son intégrité physique et morale.

Faire preuve de responsabilité et de professionnalisme pour répondre aux situations de façon adaptée.

Les partenaires

Tisser un réseaux éducatifs partagé entre les familles, la commune, l'école, le milieu associatif, les partenaires locaux et les services de l'Etat.

Développer et valoriser les projets par l'apport de techniques, de matériels, de personnes et de savoir-faire nouveau.

Les moyens pour y répondre :

- Des services municipaux d'accueil, de loisirs et d'apprentissage éducatif pour les enfants.
- Des structures aménagées, adaptées et conventionnées à l'accueil de tous les enfants.
- Des règlements intérieurs adaptés aux publics et aux lieu d'accueil et d'activité.
- Du personnel encadrant diplômé ou en cours de formation.
- Un budget voté suivant les projets envisagés et les fréquentations.
- Une politique tarifaire adaptée au contexte local.
- Une information régulière auprès des familles et des administrés pour une communication de proximité.
- Un réseau partenarial local important et actif.
- Une évaluation globale annuelle des actions menées et des objectifs réadaptés (équipe éducatives et acteurs)

Ce projet est le document de référence des orientations que nous souhaitons mettre en oeuvre au cours de ce mandat. Il détermine un sens d'actions , une vision de la politique que le service Enfance devra impulser auprès des équipes éducatives et d'animation des structures péri et extra-scolaire.

Ce projet pourra être modifié suivant l'évolution de l'environnement, des structures et des bilans annuels.

Le Conseil Municipal pour le service Enfance.

Fait à Marigny-les -Usages, le 14 septembre 2020

Le Maire



Philippe BEAUMONT

